Logement, urbanisme

Le raccordement aux réseaux publics

Réseau d'eau, d'électricité, de gaz, assainissement, téléphonie, internet… Selon le réseau auquel vous souhaitez vous raccorder, les procédures sont différentes.

Eau et assainissement

La distribution de l'eau et l'assainissement relèvent de la**compétence de la Métropole du Grand Nancy**.

Ainsi, pour raccorder votre logement au réseau d'eau potable ou pour ouvrir le compteur de votre logement, vous devez **vous inscrire** au service de l'eau de la métropole.

*Pour plus d'informations, rendez-vous sur le **portail de l'eau** du Grand Nancy.*

Gaz

L'ouverture du compteur de gaz n'est possible qu'après **souscription à un contrat de gaz** auprès du fournisseur de son choix. Ce fournisseur prendra contact avec GRDF qui se chargera de l'**ouverture du compteur de gaz**.

Il est conseillé de faire sa demande de mise en service du gaz**au moins 15 jours avant l'emménagement.**

Électricité

Pour le raccordement au réseau d'électricité, vous devez **contacter le fournisseur d'électricité de votre choix** au moins une à deux semaines avant votre emménagement pour souscrite un contrat d'électricité.

Une fois le contrat conclu avec votre fournisseur d'électricité,**celui-ci effectuera les démarches nécessaires auprès d'Enedis** pour procéder à la mise en service de votre installation électrique.

Téléphonie, ADSL

Pour le raccordement au réseau, contactez votre opérateur**au minimum deux mois avant la date de votre emménagement**.

Si le logement vient d'être construit, la création d'une ligne téléphonique est nécessaire. Il vous suffit de contacter l'opérateur historique Orange pour demander l'installation d'une ligne fixe qui prendra quelques semaines.

Fibre optique

La plupart des quartiers d'Essey-lès-Nancy sont éligibles à la fibre optique. Il convient toutefois de vérifier **l'éligibilité de votre logement** pour vous en assurer.

Vous serez ensuite libre de retenir le **fournisseur d'accès de votre choix** et de convenir d'un rendez-vous pour procéder aux travaux de raccordement le cas échéant.

HÔTEL DE VILLE

Place de la République
54270 Essey-lès-Nancy

Se rendre en mairie

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
(fermeture à 16h30 le vendredi)
le samedi de 10h à 12h (état civil)

Horaires d'affluence